

La Direction diocésaine du Lot-et-Garonne assure la coordination de l'ensemble des établissements de l'Enseignement catholique du diocèse d'Agen.

Le directeur diocésain, délégué épiscopal, « dispose d'un adjoint diocésain en pastorale qui fera le lien entre équipes d'animation pastorale des établissements et la pastorale diocésaine » (art.217 du Statut de l'Enseignement catholique en France).

La Direction diocésaine est un service, la mission exercée est collégiale.

Le Chef d'établissement de l'Enseignement catholique, reçoit une mission d'Eglise de l'autorité de tutelle. Il est le premier responsable du déploiement du projet pastoral mis en place dans son établissement. Celui-ci s'inscrit au cœur du projet éducatif de l'Enseignement catholique et se doit d'être en adéquation avec les orientations pastorales du Diocèse.

Dans sa mission, le Chef d'établissement doit pouvoir s'appuyer sur un adjoint ou animateur en pastorale (APS), nommé par lui et salarié de l'établissement et sur la présence régulière d'un prêtre qui puisse le soutenir dans sa mission et être identifié comme appartenant à la communauté éducative.

L'Enseignement catholique est un corps : l'adjoint diocésain en pastorale doit veiller particulièrement à être un artisan de l'unité des établissements du diocèse à travers leur diversité. Chaque Chef d'établissement ou APS, doit être rejoint là où il est et trouver sa place dans ce corps.

### **Missions de l'adjoint(e) diocésain(e) en pastorale :**

#### ***Missions générales :***

- Seconder le Directeur diocésain auprès des Chefs d'établissement pour tout ce qui a trait à la dimension éducative et pastorale des établissements.
- Accompagner les établissements dans leurs propositions pastorales explicites, relevant de la 1ère annonce ou de la catéchèse, en ayant à cœur que chaque élève puisse être rejoint là où il en est. Interroger les propositions faites aux adultes de la communauté éducative.
- Accompagner en particulier les chefs d'établissements et leur équipe dans la définition et la mise en œuvre de projets pastoraux s'inscrivant dans le projet de l'Enseignement catholique et conformes aux enseignements de l'Eglise.
- Promouvoir une anthropologie chrétienne en proposant des parcours adaptés.
- Travailler à la mise en place de projets diocésains qui puissent rassembler l'ensemble des établissements et être décliné au sein de chacun.
- Mettre en place des temps de rassemblement (diocésains ou par réseau) qui à la fois développent le sentiment d'appartenance ecclésiale et rende visible l'enseignement catholique...
- Articuler les propositions pastorales des établissements avec les Paroisses : préparations de célébrations liturgiques, préparation aux sacrements, promotion des propositions paroissiales ou diocésaines...
- Veiller aux liens avec les services diocésains (Catéchèse, Pastorale des jeunes, Pastorale de la famille...) en identifiant, avec le directeur diocésain les propositions diocésaines auxquelles l'Enseignement catholique peut ou doit être associé.

#### ***L'accompagnement des CE et des APS des établissements :***

- Marquer les temps liturgiques (Noël et Pâques notamment mais sans exclusive) mais aussi proposer une animation pastorale liée à ces temps liturgiques qui puisse faire sens pour tous (inviter des témoins, proposer des actions caritatives...).

- Fédérer les APS des établissements tout en veillant à mettre en place des liens de proximité avec chacun(e), dans un souci à la fois d'écoute et d'accompagnement, collectifs ou individuels.
- Veiller à la formation des APS.
- Promouvoir des supports adaptés en lien avec le service de catéchèse et celui de la pastorale des jeunes.
- Accompagner les demandes de sacrement des collégiens et lycéens
- Encourager la nomination d'APS dans tous les établissements du Second degré.
- Poursuivre la mise place des journées destinées spécifiquement aux APS, lieux de rencontre, d'échanges de pratiques, et de formation.
- Organiser une fois par an si possible une conférence/formation réunissant CE, APS et prêtres.
- Participer aux regroupements provinciaux et aux différentes rencontres d'ADP.

### ***Au sein de l'équipe de la direction diocésaine :***

- Travailler à une collaboration étroite, dans un esprit de communion, avec chacun des membres de la DDEC.
- Collaborer particulièrement avec le directeur diocésain : être force de proposition et rendre compte régulièrement.
- Travailler en lien avec les chargés de mission sur tous les thèmes transversaux et les projets de l'année.
- Organiser, coordonner l'animation spirituelle des événements et rencontres diocésaines (notamment pré-rentrée, fin d'année, temps forts, journées de recollection...)
- Prendre en charge les temps d'animation spirituelle propres à l'équipe diocésaine.
- Participer à certaines réunions de réseaux.
- Participer aux réunions de CE et aux Codiec et éventuellement au Conseil de Tutelle.
- Participer aux journées de formation et réunion nationales organisées par le SGEC.

### **Actions prioritaires lors de la prise de poste :**

- Aller à la rencontre des établissements, CE et APS.
- Rencontrer aussi les équipes pédagogiques et des groupes d'élèves en s'adaptant à la diversité des établissements et des formations suivies.
- Mettre en place une commission pastorale avec des CE, des APS et personnels de direction...
- Poursuivre le travail sur le document du prêtre référent auprès des établissements de l'Enseignement catholique du 47, en lien avec l'évêque et la directrice diocésaine.
- Réfléchir à une proposition de parcours de formation à l'anthropologie chrétienne et culture chrétienne pour les adolescents (de la 4ème à la Tale ).
- Identifier les propositions portées dans tel ou tel établissement et qui mériteraient d'être mise en valeur et partager.

### **Profil recherché :**

Expérience d'APS, ou expériences d'Eglise dans l'accompagnement des jeunes.

Compétences informatiques

Permis B et véhicule indispensable

#### **SAVOIR :**

- Formation théologique et pastorale souhaitée
- Connaissance des textes bibliques , de la doctrine sociale de l'Eglise
- Connaissance de l'enseignement catholique, de son projet et de son fonctionnement.
- Connaissance des outils de catéchèse promulgués dans le diocèse.

#### **SAVOIR FAIRE :**

- Avoir le sens de l'organisation et le goût du travail en équipe.
- Organiser son travail, anticiper, gérer l'imprévu, hiérarchiser les besoins
- Savoir communiquer avec tous les interlocuteurs et faire preuve de discernement.

- Développer une bonne capacité d'écoute et d'attention aux personnes.
- Prendre la parole en public, auprès d'adultes et d'élèves.
- Savoir préparer et animer des réunions et établir des comptes rendus clairs et pertinents
- Savoir préparer des temps liturgiques.
- Savoir appeler d'autres à soutenir la mission et animer un réseau de bénévoles.
- Avoir des capacités rédactionnelles.

**SAVOIR ETRE :**

- Être loyal avec l'Eglise catholique et ses institutions, avec l'évêque et le directeur diocésain .
- Allier capacité d'adaptation, souplesse et réactivité mais aussi rigueur, discrétion, disponibilité et dynamisme
- Avoir l'esprit d'équipe , le sens du service et du bien commun et celui de la confidentialité.
- Savoir prendre des initiatives, être force de propositions.
- Faire communauté : se positionner d'une manière accueillante et ouverte à tous, indépendamment des choix spirituels personnels.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à :  
Catherine PADOVANI Directrice diocésaine du Lot-et-Garonne  
[c.padovani.dd47@gmail.com](mailto:c.padovani.dd47@gmail.com)